

Développement durable une démarche au quotidien

En 2009 les Pépinières Croux ont initié une réorganisation de l'entreprise autour du développement durable. Emmanuel Croux, dirigeant actuel des pépinières, et Robin Tourte, chargé de mission au développement durable, détaillent leur démarche.

Les pépinières Croux étendent leurs activités sur quelques 30 ha de production plein champs et 15 ha de production hors sol. Les démarches de développement durable s'étaient effectuées jusque-là sous forme d'actions ponctuelles. Par exemple, l'entreprise utilise le système de goutte à goutte pour l'irrigation de 90 % des cultures, couplé à une gestion tensiométrique. L'usage de produits phytosanitaires a été réduit de 50 % depuis 2005, grâce au désherbage mécanique, à l'enherbement entre rangs, à l'utilisation de collerettes sur les conteneurs et à la Protection Biologique Intégrée. La réflexion d'Emmanuel Croux a été de rechercher une cohérence d'ensemble dans toutes ces démarches. *"Je me suis demandé si le développement durable n'était pas la nouvelle manière d'organiser le management,"* déclare-t-il. *"Nous recherchons une cohérence sur l'ensemble de nos démar-*

ches." C'est dans cette optique qu'en 2009, le projet a été lancé, dans le but de réorganiser tous les secteurs de la pépinière autour des enjeux du développement durable. Robin Tourte, actuel chargé de mission en développement durable, l'a suivi depuis ses origines, tout d'abord en tant que stagiaire puis en qualité de salarié.

Diagnostic

Le projet a commencé avec une phase d'analyse de l'entreprise, celle-ci a été réalisée à l'aide du guide d'application du SD 21 000 de l'Afnor, qui définit 34 objectifs du développement durable. *"Cette phase permet d'aider l'entreprise à identifier sa stratégie vis-à-vis du développement durable,"* explique Robin Tourte, *"mais aussi de savoir comment organiser ses relations stratégiques avec les parties intéressées."* Ces parties intéressées sont tous les acteurs qui travaillent avec et dans l'entreprise : les fournisseurs,



• Emmanuel Croux et Robin Tourte

les banques, les collectivités, l'Etat, les salariés... voire même, les générations futures dont la vie serait affectée par l'activité de l'entreprise. Sur les 34 enjeux présentés par le fascicule de l'Afnor, il est important d'impliquer tout le monde. Dans ce sens, les pépinières Croux disposent d'un avantage certain. *"Nous sommes certifiés ISO 9 000 depuis 1997,"* déclare Emmanuel Croux. *"Nous avons donc une certaine habitude de ce genre de procédure et de cette façon de travailler."* En effet, cette certification entraîne un suivi permanent du fonctionnement de chaque secteur de l'entreprise et une gestion plus participative du personnel.

Objectifs et enjeux

Une fois le diagnostic réalisé, les enjeux et les objectifs à atteindre ont été définis autour de plusieurs thématiques, tels que la gestion des déchets, la qualité de l'eau, l'organisation de l'entreprise avec les parties intéressées, les compétences, les formations, etc. Une enquête a été réalisée auprès

des salariés à propos de leur perception du développement durable, ainsi qu'un travail au niveau réglementaire et auprès des parties intéressées les plus importantes. On peut citer, par exemple, la communication à l'adresse des

- La pose de collerettes à la surface des pots
- limite le développement des adventices.



En chiffres

- Création : 1679, par Jean-Gabriel Croux.
- Site : Ferme de Genouilly, Crisenoy, Seine et Marne.
- Surface : 30 ha plein champs, 15 ha hors-sol.
- Effectif : 18 salariés.
- Marché :
 - 60 % aux jardinerie,
 - 30 % aux collectivités et entreprises d'espaces verts,
 - 10 % divers.

ble,

fournisseurs de jeunes plants, de manière à obtenir des plants déjà sous protection biologique intégrée, et d'assurer une continuité dans la démarche de PBI dans l'entreprise.

Le volet social du développement durable

"Le diagnostic de l'entreprise a très bien montré qu'on faisait déjà beaucoup d'efforts au niveau environnemental," résume Emmanuel Croux. "Mais il reste un travail colossal à accomplir au niveau des ressources humaines, et des mentalités à changer. Le volet social du développement durable est un vrai travail au quotidien." Pour lui, tous les enjeux sont connectés. Si on reprend l'exemple de la PBI, sa mise en place relève bien sûr du volet environnemental du développement durable. Cependant, elle a également été le thème d'une sensibilisation au sein du personnel de l'entreprise dans son ensemble, du service de comptabilité jusqu'aux chauffeurs, en passant par les secrétaires. "Cette formation d'une demi-journée a permis de présenter la démarche, les insectes auxiliaires, de manière à sensibiliser tout le personnel dans une démarche de communication interne et d'implication du personnel ou chacun est devenu acteur à son niveau" explique Robin Tourte.

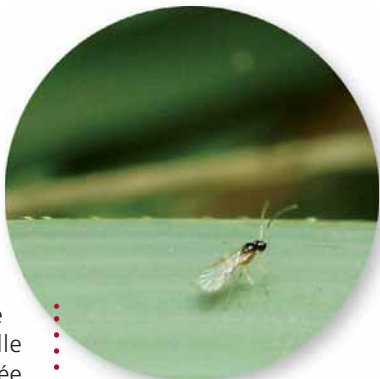
Vers une responsabilité sociale

Pour Emmanuel Croux, la démarche de développement durable ne doit pas être une simple technique de marketing. "C'est un travail de tous les jours, une démarche à long terme." Actuellement la communication autour cette action est plutôt discrète. Elle se fera de manière plus poussée après l'obtention de la certification ISO 26 000, future norme visant à réguler la responsabilité sociale des entreprises. L'entreprise privilégie cette norme, par

rapport à ISO 14 000 ou à la certification MPS, parce qu'elle la juge plus globale dans son approche. Dans le cadre de l'interprofession Val'Hor, Emmanuel Croux, représentant de la FNPHP, travaille à la construction du référentiel horticole de Haute Valeur Environnementale. Ce référentiel, en plus du volet environnemental, aborde la dimension sociale de l'entreprise. Parlant de l'avenir, le dirigeant de l'entreprise renforce les considérations sociales. "Nous avons entamé à l'automne, une action d'accueil de personnes handicapées sur le site de production," déclare-t-il. "Nous avons mené cette expérience un mois et demi, en les intégrant progressivement à des chantiers communs." Sur le plan humain, cette action a eu des effets extrêmement positifs, tant pour les travailleurs handicapés que pour les salariés de l'entreprise.

Communication et projets d'avenir

Récemment, un chromo a été mis en place sur les productions de bambous et d'*Hibiscus syriacus* et de *Viburnum tinus*, visant à sensibiliser les clients sur la PBI. Il rassure la clientèle notamment sur la présence de certains insectes sur les plantes et explique leur utilité. Au niveau des collectivités, Robin Tourte réalise le "Mémoire environnemental", une note de synthèse retraçant la démarche environnementale de l'entreprise. Sur le plan technique, la démarche PBI s'enrichit cette année d'un essai complémentaire en extérieur sur des cultures de *Photinia*. Des chrysopes auront la charge d'empêcher la prolifération de pucerons, affaire à suivre...



En 2010, l'auxiliaire *Aphidius* protégera les cultures de *Photinia* contre les attaques de pucerons lors d'un essai de PBI en extérieur.

Norme ISO 26 000

Initiée dans un projet en 2001, la norme ISO 26 000 est appelée à devenir un instrument de régulation de la Responsabilité Sociétale (RS) des organisations. Elle souhaite d'abord se positionner en "réservoir d'idées" pour toute organisation souhaitant allier efficacité Développement Durable et Responsabilité Sociétale. Selon la proposition du projet de juin 2008, la RS se définit autour de 7 chapitres : rendre compte, transparence, comportement éthique, parties prenantes, respect de la loi, respect des normes internationales et des droits de l'Homme. La publication officielle de cette norme aura lieu en novembre 2010.



Les pépinières Croux s'étendent sur 45 ha de culture.

Vers le bio en ornement

Les pépinières Croux travaillent pour convertir une partie de leur production en agriculture biologique. Dans le cas d'une culture ornementale bio de pleine terre, le principal défi est la propreté des parcelles. La pépinière a donc développé le désherbage mécanique, avec l'utilisation de palpeurs sur enjambeur quand les interventions sont nécessaires et prévoit des essais de paillage de l'inter rang. Par ailleurs, les allées sont enherbées pour diminuer le développement des adventices. Cette réflexion autour du bio permet à la pépinière de revenir à certains fondamentaux agronomiques qui seront progressivement adaptés à l'ensemble de l'exploitation. Ces démarches coûtent souvent plus cher qu'un traitement chimique traditionnel, l'entreprise se doit donc de les valoriser, en les certifiant par exemple. Car il ne faut pas l'oublier, au-delà des aspects environnementaux et sociaux, le développement durable implique aussi l'aspect économique et la viabilité de l'entreprise.